

## Les formalités de création d'une entreprise et coûts

La création d'une entreprise en République du Bénin est soumise à l'accomplissement d'une formalité de création effectuée au niveau du Guichet Unique de Formalisation des Entreprises (GUFÉ) de l'Agence pour la Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX). Cette formalité est suivie, au titre des formalités d'enregistrement, par l'inscription de l'entreprise créée sur le « **fichier unique des entreprises** » de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB).

### 1. Entreprise individuelle : Personne physique (Type établissement : Catégorie A).

#### ✚ Les formalités nécessaires à la création de l'entreprise :

- l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- la publication en ligne sur le site internet du GUFÉ ou dans un journal agréé ;
- l'immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- la délivrance de la carte professionnelle de commerçant d'une durée de validité de deux ans.

#### ✚ Les pièces à fournir :

- une copie de l'acte de naissance ou tout autre document justifiant de l'identité du Promoteur ;
- le casier judiciaire du promoteur datant de moins de trois mois ou une déclaration sur l'honneur ;
- deux (02) photos d'identité récentes du Promoteur (à fond blanc) ;
- une Copie de la carte de séjour ou un visa long séjour (pour les promoteurs étrangers).

#### ✚ Le coût des formalités

Formalités	Coûts
Immatriculation au RCCM	5.000 FCFA
Carte professionnelle de commerçant	5.000 FCFA
Publication en ligne sur le site du GUFÉ	Sans coût
Immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)	Sans coût
Prestation du GUFÉ	Sans coût
Coût total	10.000 FCFA

## 2. Entreprise personne morale (Type société : Catégorie B)

### + Les formalités nécessaires à la création de l'entreprise :

- l'enregistrement des statuts, procès-verbaux et autres actes ;
- l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- la publication en ligne sur le site internet du GUFÉ ou dans un journal agréé ;
- l'immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- la délivrance de la carte d'importateur d'une durée de validité de deux ans.

### + Les pièces à fournir :

- une copie originale des statuts de la société ;
- une copie de l'extrait de l'acte naissance ou tout autre document justifiant de l'identité ;
- deux (02) photos d'identité de chaque associé ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois mois ou une déclaration sur l'honneur du gérant.

NB : Pour l'élaboration des statuts par acte notarié pour les promoteurs qui le souhaitent, une étude de notaire peut être approchée à cet effet. Une liste des membres de l'ordre des notaires est disponible à la CCIB.

### + Le coût des formalités

Formalités	Coûts
Dépôt des statuts	Sans coût
Dépôt des journaux	Sans coût
Immatriculation au RCCM	12000 FCFA
Carte de commerçant/carte d'importateur	5000 FCFA
Publication en ligne sur le site internet du GUFÉ	Sans coût
Immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)	Sans coût
Prestation du GUFÉ	Sans coût
<b>Coût total</b>	<b>17.000 FCFA</b>

### Les adresses du GUFÉ

GUFÉ Central de Cotonou. Avenu Steinmetz, avant Cinéma Vog près de l'échangeur TEL : 21 31 07 04 Fax : 21 31 07 51

GUFÉ Bureau de Dantokpa TEL : 21 31 48 60

GUFÉ Abomey Calavi bâtiment CCIB Abomey Calavi. TEL : 21 03 36 70

GUFÉ Porto-Novo face SAR /CCIB Porto-Novo. TEL : 20 21 45 79 FAX : 20 21 49 36

GUFÉ Lokossa bâtiment SAR /CCIB Lokossa. TEL : 22 41 02 89

GUFÉ Abomey bâtiment SAR /CCIB Abomey. TEL : 22 50 18 71 FAX : 22 50 18 30

GUFÉ Parakou bâtiment /CCIB Parakou. TEL : 21 61 32 64 FAX : 23 61 42 71

GUFÉ Natitingou bâtiment /CCIB Natitingou. TEL : 23 8211 26